

**LUNDI 26 MARS 2018**  
**HÔTEL DU DEPARTEMENT**

**BUDGET PRIMITIF**  
**POUR 2018**

**ALLOCUTION**  
**DE MONSIEUR NOËL BOURGEOIS**  
**PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Mes Chers Collègues,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner le Budget Primitif pour 2018 dans la droite ligne des Orientations budgétaires dont notre Assemblée a débattu le 19 février dernier.

Mais je souhaite, avant que nous n'évoquions ces questions budgétaires, que notre Assemblée plénière rende ce matin un hommage public aux victimes de l'attentat terroriste commis le 23 mars à Trèbes.

Nous exprimons aux familles des victimes qui ont brutalement perdu la vie toute notre compassion et notre soutien. Nous voulons aussi rendre un hommage tout particulier, avant l'hommage national qui lui sera rendu, au Lieutenant-Colonel de Gendarmerie Arnaud BELTRAME.

Nous devons nous incliner avec respect devant le courage et l'abnégation, jusqu'au sacrifice de sa vie, dont il a fait preuve dans ces circonstances, exprimant au plus haut point le sens de l'engagement de nos forces de sécurité et de nos forces armées au service de la collectivité nationale et de nos compatriotes.

Elles doivent être assurées que notre soutien, au quotidien et sur notre territoire, ne leur fait jamais défaut.

Je vous invite à observer maintenant une minute de silence à la mémoire du Lieutenant-Colonel BELTRAME et des victimes civiles de cet acte terroriste.

Avant d'entrer plus avant dans les éléments de contexte qui ont présidé à la rédaction de ce projet de budget et à ses principales orientations, je voudrais renouveler mes remerciements les plus sincères aux agents de la collectivité qui ont participé à la réalisation de ce document budgétaire, tant sur le fond que sur la forme, par une présentation simplifiée des politiques menées dans les domaines de quatre nouvelles Commissions, accompagnée d'éléments financiers très complets.

Je tiens également à remercier les Présidentes et Présidents de Commissions ainsi que les membres de ces commissions pour leur investissement et ce depuis la nouvelle organisation de fonctionnement que j'ai souhaité mettre en place dès mon élection. Vous avez été beaucoup sollicités mais c'est le prix à payer d'un travail que je souhaite partagé.

Le Budget primitif 2018 que je vous propose a été bâti dans un contexte financier particulièrement difficile pour les départements. Le reste à charge concernant les trois Allocations Individuelles de Solidarité pèse comme vous le savez d'un poids considérable sur les finances de notre collectivité. D'une manière

générale, l'Etat ne compense ces AIS qu'à hauteur de 57%, ayant ainsi laissé à notre département un reste à charge de 41 M€ en 2017. Depuis 2013, ce sont 182 M€ qu'il nous a fallu assumer sur nos budgets pour le compte de l'Etat.

Après avoir supporté une baisse des dotations de l'Etat de 12 Mds€ depuis 2011, les collectivités locales françaises se voient de nouveau imposer de réaliser 13 Mds€ d'économies sur les cinq prochaines années.

Couvert de dettes, l'Etat n'assume plus depuis plusieurs années le financement de ses missions essentielles. La dette de l'Etat représente désormais presque 100% du PIB.

Nous sommes aujourd'hui à un niveau d'endettement de la Nation de 35 000 € par habitant et l'Etat empruntera à nouveau en 2018 195 Mds€, soit 534 M€ par jour ! plus de 6000 € à la seconde ! A la fin de mon discours de moins de dix minutes, c'est presque 3 M€ qu'il a dû emprunter ...

Dans ce contexte on comprend mieux aujourd'hui que les discussions engagées entre l'Etat et l'ADF au sujet de la prise en charge des Mineurs Non Accompagnés et des AIS est la montagne qui accouche d'une souris. Alors que les AIS pèsent sur les départements à hauteur de 8,7 Mds€, les différentes hypothèses de compensations

s'établissent autour de 600 M€, avec une participation de 200 à 270 M€ de l'Etat au titre de la péréquation verticale. Le reste c'est-à-dire les deux tiers étant mis à la charge des départements eux-mêmes, dans le cadre de la péréquation horizontale.

Dans ces conditions on ne peut retirer des discussions telles qu'elles ont eu lieu le 12 mars dernier entre l'ADF et le Premier Ministre aucune perspective sérieuse d'amélioration.

De même je ne vois aucune évolution positive concrète, ni certaine, dans la promesse de nouvelles négociations concernant les modalités de prise en charge du coût des MNA, notamment quant à la dégressivité du forfait journalier et à la part que l'Etat serait en mesure de prendre à sa charge, au-delà des 132 M€ qui sont déjà inscrits dans la Loi de finances pour 2018. Je rappelle que pour nous la dépense représente 3,5 M€ par an, frais de personnel compris.

Et ce n'est pas fini. Après avoir affiché sa volonté de saborder l'investissement des collectivités, puisque nous devons réduire d'un tiers l'encours de notre dette d'ici à 2022, l'Etat veut reprendre la main sur nos dépenses de fonctionnement : soyons clairs, la Décentralisation n'existe plus et l'avenir des départements est plus qu'incertain. Comment l'Etat pourrait-il vouloir contraindre les Départements à réduire leurs dépenses de fonctionnement tout en

maintenant une situation qui est la principale cause de leurs difficultés financières ?

Dans ce contexte, qu'il faut en permanence garder à l'esprit, je vous propose un budget qui tient compte d'une part de vos remarques formulées dans le cadre des Orientations Budgétaires et d'autre part de la situation financière réelle de notre département. Un budget sincère, avec plus de 62% des crédits de fonctionnement consacrés aux politiques sociales, soit 185 M€, hors frais de personnel.

Nous serons en 2018 comme toutes les années précédentes aux côtés des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des familles et des personnes vulnérables.

Ce budget prouve s'il en était besoin que nous sommes au rendez-vous pour assumer nos responsabilités en matière de solidarité. C'est notre cœur de métier et c'est notre devoir de l'assumer pleinement. Je le dis avec force et conviction, la défense des plus fragiles n'est pas un monopole politique, elle appartient à tous et elle nous oblige tous !

Qu'il s'agisse du sport, de la culture, de la jeunesse, de l'éducation, de la vie associative, du tourisme, de l'agriculture ... aucun de ces champs n'a été sacrifié même si des baisses importantes,

je vous l'accorde, mais absolument nécessaires dans le contexte financier que nous connaissons, vous sont proposées.

Je tiens à rappeler que malgré les diminutions prévues dans nos actions volontaires, avec une baisse sur de nombreuses lignes budgétaires dans de nombreux domaines et le versement d'aucune subvention aux communes et aux EPCI dans le cadre des contrats de territoires signés en 2017 et dont je vous propose de geler le dispositif, nous n'arrivons toujours pas à dégager une épargne nette positive, celle-ci étant encore négative à -1,7 M€. C'est-à-dire que notre épargne de gestion ne couvre pas le remboursement en capital des emprunts.

Ne pouvant dégager d'autofinancement, il nous faut renoncer à des investissements nouveaux, puisque ceux-ci ne peuvent se faire que par l'emprunt. Là aussi avec un encours de dette au 31 décembre 2017 de 215 M€, il ne serait pas raisonnable d'alourdir encore notre endettement, même si nous sommes obligés cette année de recourir de nouveau à l'emprunt à hauteur de 15 M€ pour financer en partie des investissements en cours de réalisation ou sur le point de se terminer.

Je suis parfaitement conscient que le budget que je vous propose est un budget difficile, mais c'est un budget construit sur le bon sens et le pragmatisme. Assumer nos responsabilités en apportant

le réconfort nécessaire à celles et ceux qui connaissent la dépendance, le handicap ou la précarité, apporter notre soutien financier en fonction de nos moyens à celles et ceux qui s'investissent au quotidien pour faire vivre nos territoires, et puis répartir ce qui nous reste sur des investissements engagés et dont la poursuite demande un minimum de financement. Certains diront sans doute que cela manque d'ambition, qu'il ne fallait pas faire comme ça, que cela manque de vision, que la méthode, cette fameuse méthode, n'est pas bonne, qu'il fallait faire autrement ... Alors pour éviter ces remarques et pour ne pas tomber dans la caricature habituelle, ceux-là devraient aussi me dire où ils feraient les économies indispensables pour présenter un budget sincère et équilibré. Des économies sur les frais de personnel, sur le versement des prestations sociales ? En faisant un effort de restriction encore plus important de nos actions volontaires, dans le domaine du sport, de la culture, de l'éducation, sur les moyens de fonctionner de l'administration départementale ? Ou bien alors en se donnant des moyens nouveaux grâce à un recours massif à l'emprunt ou à la fiscalité ?

A ceux-là je dis : « Permettez-moi d'être pragmatique, simpliste diraient certains, mais moi je ne dépense pas l'argent que je n'ai pas ».

Pour équilibrer ce budget, je vous propose une hausse de notre fiscalité à hauteur de 1%, taux inférieur à celui de l'inflation,



soit un produit de 635 000 € sans tenir compte de l'augmentation des bases. Je vous rappelle que sur cette somme nous avons réparti 566 950 € dans les différentes commissions pour répondre aux attentes qui ont été formulées dans le cadre des Orientations Budgétaires.

Cette gestion saine et rigoureuse que je revendique et que j'assume pleinement, ces efforts importants et indispensables nous permettront d'améliorer significativement nos indicateurs financiers. Je ne citerai qu'un seul chiffre : 8,8 M€. C'est la réduction de l'encours de la dette en 2018 par rapport au BP 2017.

Je vous annonce mon intention de vous proposer de supprimer les crédits prévus en 2018 pour le financement de l'A304. Nous respecterons ainsi les attentes du Gouvernement de nous voir œuvrer au désendettement de la collectivité.

Mes Chers Collègues, pour moi aussi, penser l'avenir de notre jeunesse, ce n'est pas la laisser payer les additions du passé.

Même si la situation et le contexte budgétaire des acteurs publics n'ont jamais été aussi compliqués depuis 1982, je reste persuadé que nous devons maintenir la capacité d'intervention de notre Collectivité au service des Ardennes, parce qu'elle est légitime et nécessaire à nos concitoyens. C'est la raison d'être du Plan

Stratégie 2018-2025, qui doit guider l'élaboration de nos politiques et l'exercice de nos compétences.

Les propositions d'actions résultant de la concertation avec notre administration, en lien avec les travaux des commissions thématiques, ont permis de dégager cinq axes principaux d'intervention du Département. Un travail d'approfondissement va être mené par les cinq groupes de travail spécifiques réunissant élus et agents. Il va déboucher sur un document synthétique qui sera soumis à l'approbation de notre Assemblée au mois de juin prochain.

Mes Chers Collègues, le département des Ardennes, que nous aimons tant, dont chaque Ardennais et chaque Ardennaise est fier, est un beau territoire qui mérite qu'on le défende et qu'on le serve, pour son avenir et celui de tous ses habitants.

Portons cette ambition collective pour valoriser, préserver, promouvoir et aménager notre territoire parce que c'est à nous, porteurs de notre mandat cantonal et de la voix de nos concitoyens, qu'il appartient de le faire au titre de nos compétences propres.

Unissons nos forces pour faire des Ardennes un département qui joue la gagne, car cette terre ardennaise est aussi, j'en suis convaincu comme vous, une terre de prospérité possible et d'avenir pour notre jeunesse.

Notre position géographique est une force, le savoir-faire des Ardennaises et des Ardennais est connu et reconnu et l'activité économique a réellement aujourd'hui des atouts pour se développer ici.

Même si c'est difficile, même si la tâche est rude, c'est à nous de redresser la barre et de construire ensemble aujourd'hui les bases d'un nouvel avenir pour les Ardennes.